

BULLETIN
DE LA SECTION FRANCAISE
DU CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES

D' ARCHEOLOGIE CARTHAGINOISE

fasc. 6

Sommaire

Mai 1970

- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du
12 avril 1970. p. 2
- P. NOLLENT: Cavités d'extraction- Les marnières. p. 3
- Bibliographie p. 5

Publication trimestrielle

Rédaction : C.I.R.A.C., 18 rue du Cardinal Lemoine Paris 5

Prix au numéro : 5 F

- Abonnement annuel : 15 F

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 1970

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Section Française du Centre International de Recherches d'Archéologie Chthonienne s'est tenue le 12 Avril 1970 à 13 h 30 à Artenay, avec la seule question suivante à l'ordre du jour : changement de siège social.

55 personnes étant présentes ou représentées, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer.

La proposition suivante "Le siège social de la Section Française du Centre International de Recherches d'Archéologie Chthonienne est fixé à Saint-Martin, commune de Cortrat (Loiret)" est adoptée à l'unanimité moins trois bulletins nuls.

En conséquence, le Bureau est chargé de faire toutes démarches utiles pour ce transfert de siège social.

La séance a été levée à 14 heures.

P. NOLLENT : CAVITES D'EXTRACTION - LES MARNIERES

Tous savent que le sous-sol de notre pays est truffé de cavités, creusées à travers tous les âges, pour des motifs divers.

Une des raisons de ces excavations provient de la recherche de matériaux : silex, pierres à bâtir ou pierre à chaux, minerais de toutes sortes, sable, etc...

D'aucuns ont pensé que certaines de ces cavités devaient être très anciennes, en partie par le fait de la disparition des matériaux extraits, sans songer qu'un double but avait pu animer leurs auteurs.

Un peu avant 1910, un long et large boyau souterrain fut creusé à Saint-Jean-de-Braye, localité voisine d'Orléans. Le responsable en est un vigneron qui utilisait, l'hiver, ses ouvriers au creusement d'une cave pour loger ses barriques; les pierres extraites servirent à la construction d'une grange toujours existante. Le lieu porte le nom de "Clocheton", la galerie est à 14 mètres sous la surface. Le treuil de remontée a été déposé après la disparition de la culture de la vigne, remplacée par des productions fruitières.

En Beauce Chartraine ou en Beauce Vendômoise, plus qu'en Beauce Orléanaise, c'est la recherche de la marne qui est responsable de bien des cavités.

Celles-ci se situeront à des profondeurs diverses suivant les bancs exploitables, elles seront habituellement entre deux lits de pierre dure; la solidité du plafond ou l'épaisseur des lits, permettront des galeries plus ou moins hautes, plus ou moins larges.

Voici quelques exemples avec plans, tous de l'Eure-et-Loir, et quelques citations dans les départements voisins.

BOISVILLE-LA-SAINT-PERE. Près de l'angle sud-ouest de

la ferme d'ETOURVILLE, existe une dépression sous laquelle est creusé un réseau que l'on atteint, par un escalier assez rapide. Le banc de marne se trouve sous une épaisseur de calcaire assez friable. Deux puits, rebouchés à hauteur, ont servi à l'extraction. Un mur de soutènement renforce l'ensemble qui demeure assez dangereux. (En 1944, un maquis utilisa cette carrière comme cache. L'heure et l'obscurité aidant, elle ne fut pas découverte par une patrouille allemande, venue visiter la ferme, moins d'une heure après le départ des maquisards. Quinze ouvriers, tous en règle, travaillaient à la ferme, le lendemain tous avaient disparu.)

CIVRY. Derrière l'église se trouve la ferme de LA-GRAND-COUR; de sa cave part une longue descente qui donne accès à une ancienne marnière. Deux puits de remontée facilitaient la sortie des matériaux.

POUPRY. Carrière située au Sud de la route départementale N° 10, à une centaine de mètres à l'Est de l'église.

PRASVILLE. L'accès se fait par le puits à eau de la ferme de MONDONVILLE-SAINTE-BARBE; les galeries, hautes de 2 mètres, sont à une profondeur de 10 mètres; un pilier fut gardé en réserve pour assurer la solidité.

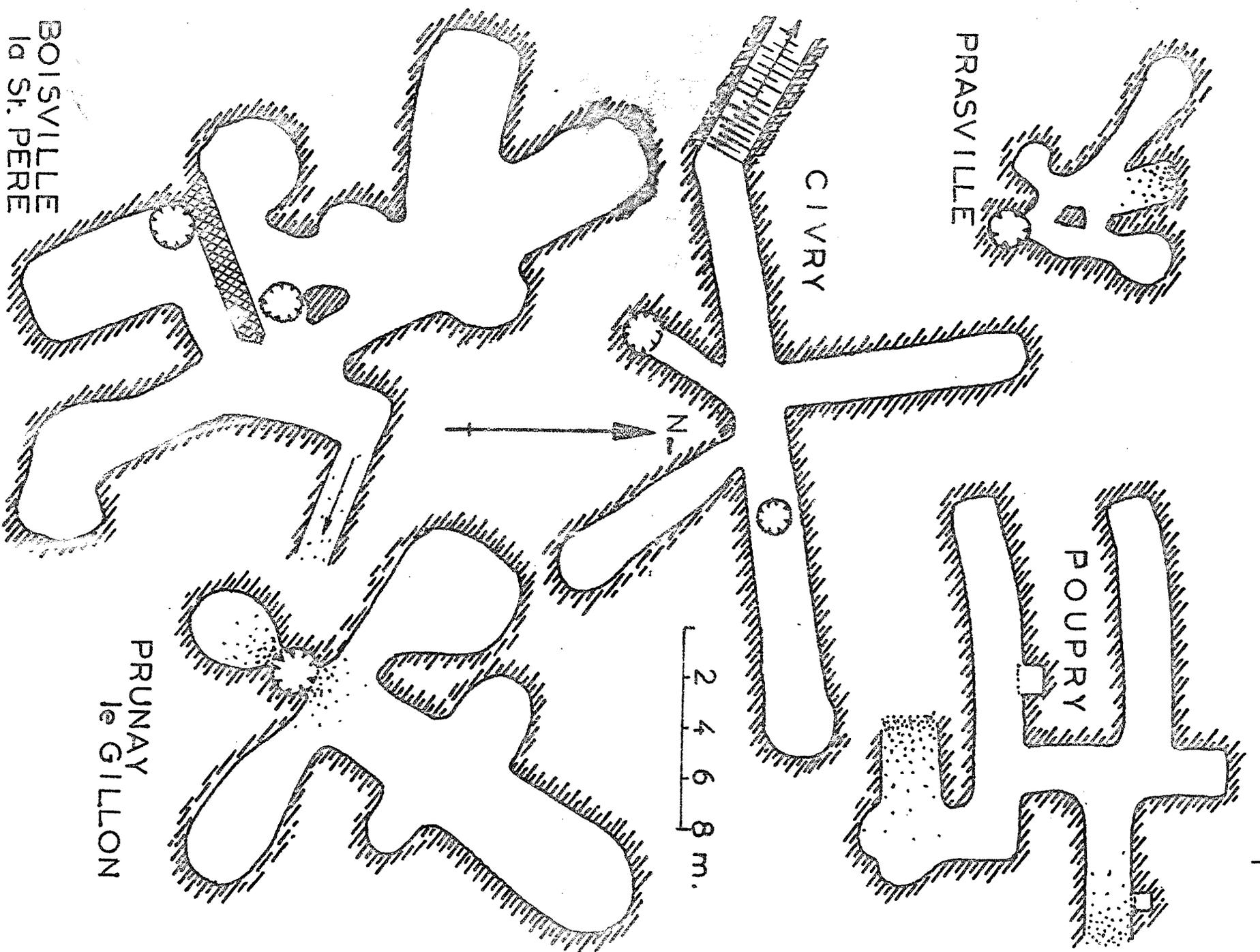
PRUNAY-LE-GILLON. C'est la voûte de fermeture du puits d'extraction qui révéla, en s'effondrant, la présence d'une marnière sous les terres de la ferme d'ANGERVILLE. Le plafond de la marnière est à 5 mètres de la surface du sol; la hauteur sous voûte est de 3,20 mètres. Il faut noter, au Sud-Ouest du puits de travail, la présence d'une salle destinée à faciliter les manoeuvres.

VOVES. Les "ANNALES VOVEENNES" de Décembre 1945, n° 19, font état, au hameau de GERONVILLE, de puits qui seraient reliés par des galeries, et donnant sur des chambres où les habitants auraient caché des sacs de blé en 1870.

Pour un Léo d'ANTENNE, dans un journal de Chartres du

BOISVILLE
1^{er} St. PERE

PRUNAY
1^{er} GILLON





8-8-1910, et qui écrivait après la mise au jour d'une de ces excavations "Cette caverne devait servir de lieu de refuge ou de sépulture aux peuplades de l'âge de la pierre taillée, ou époque magdalénienne; quelques fragments d'os, une mâchoire de cerf, une portion d'humérus humain (?), et un mortier à sanguine y ont été ramassés". Le titre de la notice était "DECOUVERTE D'UNE GROTTÉ PRÉHISTORIQUE EN BEAUCE".

Les ANNALES VOYENNENNES, pour leur compte, préférèrent donner foi aux paroles d'un M.DUMAND, vieux puisatier mort à VILLARCEAU, hameau de VOVES, qui exerça longtemps sa profession dans la contrée : pour lui, il s'agissait simplement de marnières exploitées habituellement par deux ouvertures de puits. Il en aurait connues de sept mètres de hauteur, certaines s'étendant à vingt mètres sous le sol.

DEMONVILLE. Si un souterrain aménagé existe sous l'église, des galeries style "marnière" ont été découvertes, tout à côté, au printemps de 1964. Deux extractions voisines, présentant une différence de niveau de 1,50 m, sont unies par un passage, ou goulot, qui n'a pu être que fortuit. Si un fémur humain a été relevé à la surface d'un glissement de terre de fermeture, il serait des plus imprudent de vouloir en tirer des conclusions; des sépultures pouvaient normalement se trouver au-dessus ou dans les parages.

SERMAISE, proche de COURDAN, dans l'ESSONNE, possède une marnière que l'on atteint par un large trou béant; longtemps les cultivateurs voisins y ont jeté leurs bêtes crevées ou malades. La présence d'un squelette, placé sous un amoncellement de blocs de silex (nombreux dans la couche de marne) et à l'extrémité de la galerie la plus profonde, est certainement volontaire, mais c'est un événement très ancien.

PATAY, dans le LOIRET, connaît un effondrement, derrière la maison du 9 place Jehanne d'Arc. Un puits, actuellement maçonné, traversait la carrière, il servait encore à l'époque de l'installation d'un service communal de distribution d'eau.

CHAMPIGNY; mais c'est à la limite des terres de cette commune et de celles de SELCOMES et de VILLEMARDY qu'existe un champ appartenant à un M. LAUNAY domicilié au hameau de SCHY. Des effondrements s'y sont produits en 1917-1918, en 1930, en 1963. Le lieu porte le nom "LES EFFETS" et le champ est en friche, comme trop dangereux. Cet endroit est criblé de carrières de marne.

L'extraction de la marne en carrière souterraine se faisait, comme on peut en déduire des exemples et plans qui viennent d'être cités, soit par puits, avec ou sans treuil, soit par rampe ou escalier. M. LAUNAY, de SCHY, donne la méthode de travail utilisée jusqu'à la fin du XIX^e siècle : une équipe de marneux passait dans le pays; elle comportait plusieurs hommes, des ânes et un chien. Un homme restait à l'extérieur pour assurer l'épandage, les ânes faisaient la navette entre les galeries où travaillaient les mineurs et l'extérieur; chargés, ils avaient hâte d'être libérés; leur retour à la mine était protégé par le chien qui devait écarter les gamins, toujours prompts à quelques malices.

La marne était donc répandue dans les champs; c'est comme amendement des terres qu'elle est toujours extraite, mais à ciel ouvert, dans une vaste exploitation située à VILLEAU en EURE-ET-LOIR. L'opération exécutée en automne ou à l'entrée de l'hiver, était susceptible de quadrupler le rendement. Au rapport de PLINE, le marnage fut inventé par les Gaulois et les Bretons, qui l'enseignèrent aux Grecs et aux Romains. Bernard PALISSY lui consacra, en 1636, un ouvrage (TRAITE DE LA MARNE) qui contribua à le remettre en honneur. C'est par le marnage que les Anglais auraient transformé en une des plus fertiles régions de l'Angleterre, le NORFOLKSHIRE, qui n'offrait, il y a un siècle, que des landes et des bruyères. Les marnes de BLANCAFORT, grâce au canal qui les transportaient jusqu'à LA-MOTTE-BEUVRON, transformèrent l'économie de la SOLOGNE dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Les propriétaires ne pouvaient rester indifférents à cet enrichissement des terres, et les preneurs se voyaient imposer des obligations strictes à ce sujet.

C'est ainsi qu'un bail de location de terres passé devant Maître GOUSSARD, notaire à la résidence de MESLAY-LE-VIDAME, canton de BONNEVAL, Eure-et-Loir, prévoit pour les preneurs, l'obligation :

"Art. 12^e. De marnier à leurs frais durant le cours du présent Bail, celles desdites terres qui pourront en avoir besoin, de faire ces marnages convenablement et suivant l'usage du pays à peine d'être responsables des inconvénients qui pourraient résulter du trop peu ou de la surcharge de marne et de tous dépens dommages et intérêts; pour assurer l'exécution de cette clause, le bailleur pourra quand bon lui semblera faire procéder aux frais des preneurs à une visite qui aura pour objet de faire constater si les terres qui avaient besoin d'être marnées l'ont été ou non, et si ce marnage a été fait convenablement ou non".

Le bail est du 13 Septembre 1840, le preneur est Joseph, Florentin, Dieudonné CONNAY et sa femme Sophie, Agathe MELLOTTÉ; le bailleur est Marie, Jean, Maurice GOUJON, marquis de GASVILLE, ancien préfet, propriétaire, demeurant à BOIS-GIBAULT, commune d'ARDON, canton de LA-FERTE-SAINT-AUBIN, département du LOIRET, agissant au nom et comme maître des droits et action mobilières de Madame Antoinette, Pélagie, Céleste DAMBRAY, marquise de GASVILLE, son épouse.

Même obligation est faite, et à peu près dans les mêmes termes, dans un bail du 9 Avril 1851 passé devant Maître Etienne, François, Alphonse MERLET, notaire à SANCHEVILLE, canton de BONNEVAL. Le bailleur est un avocat, professeur de droit administratif, demeurant à Paris.

De semblables clauses pourraient être trouvées dans toutes les études notariales de la région.

Les baux de 1970 ne parlent plus que de tenir les terres en bon état d'engrais.

Pour ceux qui se demanderaient si la marne a pu avoir une autre utilisation, il suffit de se souvenir de la composition des : pisé, torchis ou bauge; rechercher, sous une construction à venir, les matériaux nécessaires, pierres et liants, créant ainsi une cave fort utile, est une opération de sagesse.

BIBLIOGRAPHIE

SOCIETE SPELEOLOGIQUE ET PREHISTORIQUE DE BORDEAUX, 1967-1968, t.XVIII-XIX, p.43-53 : ETUDE DE QUELQUES SOUTERRAINS AMENAGES DE LA REGION DE MEUX (Charente-Maritime).

Etude de MM. D.EBRARD et R.NEVEOL sur le souterrain du Bois-des-Salles, commune de Meux (Voir BULLETIN DE LA SECTION FRANCAISE DU C.I.R.A.C., N° 3, p.14), et

Commune de CHAMPAGNAC, village de CHEZ-BERNIER (v. Pl. II, n° 1).

Commune de SAINT-GERMAIN-DE-VIBRAC, village de CHEZ-SORIGNET (v.

pl. II, n° 2). Ce dernier doit être retenu pour son entrée formée de quatre pierres de taille : deux constituant les pieds droits et les deux autres formant le dormant, le cintre.

SOCIETE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE, MEMOIRES 1969

Séance du 13-2-1969, p.16-17 :

Communication de M. GABILAN sur la chapelle des lépreux de MONT-ERON et de son vieux cimetière : la chapelle est du XII^e, le cimetière fut abandonné au XVI^e. Les sépultures ont donné des pégaux, vases déposés près de la tête du défunt, "ils portent les traces d'un vernis appliqué au pinceau : vert, brun ou jaune; ils sont tous munis à leur partie supérieure d'un bec". Leur datation pourrait être du XII^e, mais il serait prudent d'abaisser l'âge de ces poteries jusqu'au XIV^e. "M. GABILAN cite un liturgiste du Moyen-Age : DURAND DE MENDE : "en plusieurs lieux, écrivait-il, on met dans le tombeau, avec le cadavre, un vase d'eau bénite, car les démons se vengent sur le corps de ce qu'ils n'ont pu faire de mal pendant la vie".

Séance du 12-6-1969, p.35 :

M. SERBUISSON rappelle que, vers 1960, on découvrit un cluseau au village de BLANCHETEAUDS, commune de CHAMPNIERS : "Les personnes qui l'explorèrent le trouvèrent tel que les occupants l'avaient laissé, avec de nombreux débris de poterie et des ossements d'animaux, et des traces d'un foyer. Une première salle présentait une hauteur de 2 mètres et une section carrée de 3 mètres de côté. Une ouverture permettant à peine le passage d'une personne, sorte de chatière, la faisait communiquer avec une autre pièce plus petite. Aucun mobilier n'a été découvert".

MEMOIRES DE LA SOCIETE DES SCIENCES NATURELLES ET ARCHEOLOGIQUES DE LA CREUSE, t.36, 1968.

p.483-484. HYPOGEE DU MOULIN DE LANAUD, commune de SAINT SEBASTIEN (Creuse)

Dans la portion Est-Ouest, trois galeries, de 4 à 6 mètres, communiquent entre elles par un "goulot vertical" de 0,45 m de diamètre et 0,30 m, à peu près, d'épaisseur. Ceci constitue trois décrochements de niveau, ou trois paliers, ou trois marches d'escalier. Une petite niche était creusée sous chacun des goulots (voir : Dr. GIZARDIN in BULLETIN DE LA SECTION FRANCAISE DU C.I.R.A.C., n° 1, p.14-15).

p. 484-485. HYPOGEE DE LA CARTELADE, commune de LINARDS

Souterrain anépigraphé, mais qui contenait un galet de quartz. "Ce galet reposait sur le sol de la galerie annulaire, à 6,60 m de l'entrée. C'est un galet parfaitement ovoïde de 0,30 m de grand axe et 0,18 de petit axe... Il n'aurait pas grande signification s'il ne nous avait été donné d'en voir un semblable dans un souterrain de SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES, lieu-dit : LE REBRAS. Dans ce dernier hypogée, le galet en quartz, de même forme, quoique de dimensions moindres, reposait par sa grosse extrémité, sur le sol, à un angle de la galerie. Il est permis, me semble-t-il, d'évoquer à ce sujet, le symbole de la pomme de pin, symbole sexuel, et de faire un rapprochement avec les objets ovoïdes qu'on trouve dans les fosses également ovoïdes". (Dr. GIZARDIN) (pl. II, n° 3).

BULLETIN DE LA SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DU FINISTERE, t. XCIV, 1968.

p. CIII et 21 : commune de PONT-CROIX (verger de "la Métairie").

Une galerie souterraine, voûtée, se terminant par une petite ouverture au fond d'un puits carré de 1,25 de côté et 3 m de profondeur, longue actuellement d'environ 40 m, semble se diriger vers l'emplacement de l'ancienne motte féodale qui supportait le château de PONT-CROIX, disparu au XIV^e s. "De quand date-t-il ? il est bien difficile de le dire. Cependant la technique de la voûte présente des analogies avec celle des caves des anciens châteaux-forts et des anciens hermitages (GOUESNACH, LANRIVOARE) et le mode de construction "mégolithique" d'une partie du souterrain se retrouve dans certaines caches médiévales, comme celle de KERANDRAON, en PLOUMOGUER (cf. P. R. GIOT, BUL. DE LA SOC. ARCH. DU FIN. 1967, p. 23); aussi, avec beaucoup de prudence, et en tenant compte des divers éléments, proposerai-je la période du XII^e au XIII^e s." (R. SANQUER).

p. 23 : QUIMPER - LOCMARIA. Un chantier de construction à proximité

du Centre de Médecine Préventive a fait découvrir, dans un site gallo-romain connu, une première pierre comportant un orifice circulaire qui recouvrait un silo de 0,90 m de largeur maximum pour 1,20 environ de profondeur, et, plus récemment, une seconde pierre, de forme trapézoïdale, de 1,30 et 1,15 de longueur, 1,15 et 0,90 m de largeur; le trou central circulaire de cette dernière est de 0,56 m de diamètre. L'auteur : R. SANQUER, conclut :

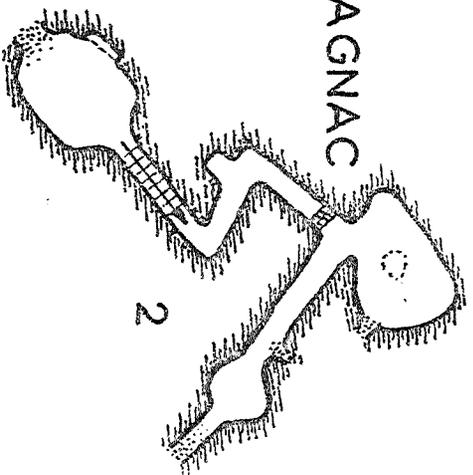
"il faut se souvenir que les Celtes, comme beaucoup d'autres peuples jusqu'à l'époque moderne, avaient l'habitude de conserver ainsi leurs récoltes; les nombreux souterrains-refuges de l'âge du fer sont peut-être des silos primitifs. Avec la venue des Romains, les techniques se sont modernisées et la construction de silos maçonnés a permis de remplacer avantageusement les silos en pleine terre ou les dolia en terre cuite".

(en Slovaquie, et en bien d'autres régions, des puits, parfois profonds, servent toujours pour la conservation des grains. Après battage du grain, la balle est déversée au fond du puits, de la paille est placée au long des parois et le grain est versé au milieu). (Note de la rédaction).



St. GERMAIN
de VIBRAC

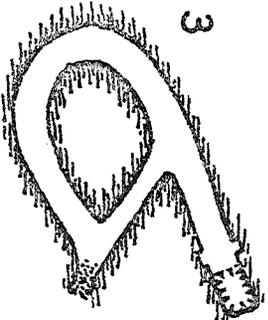
1



CHAMPAGNAC

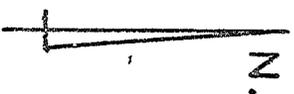
2

LINARDS

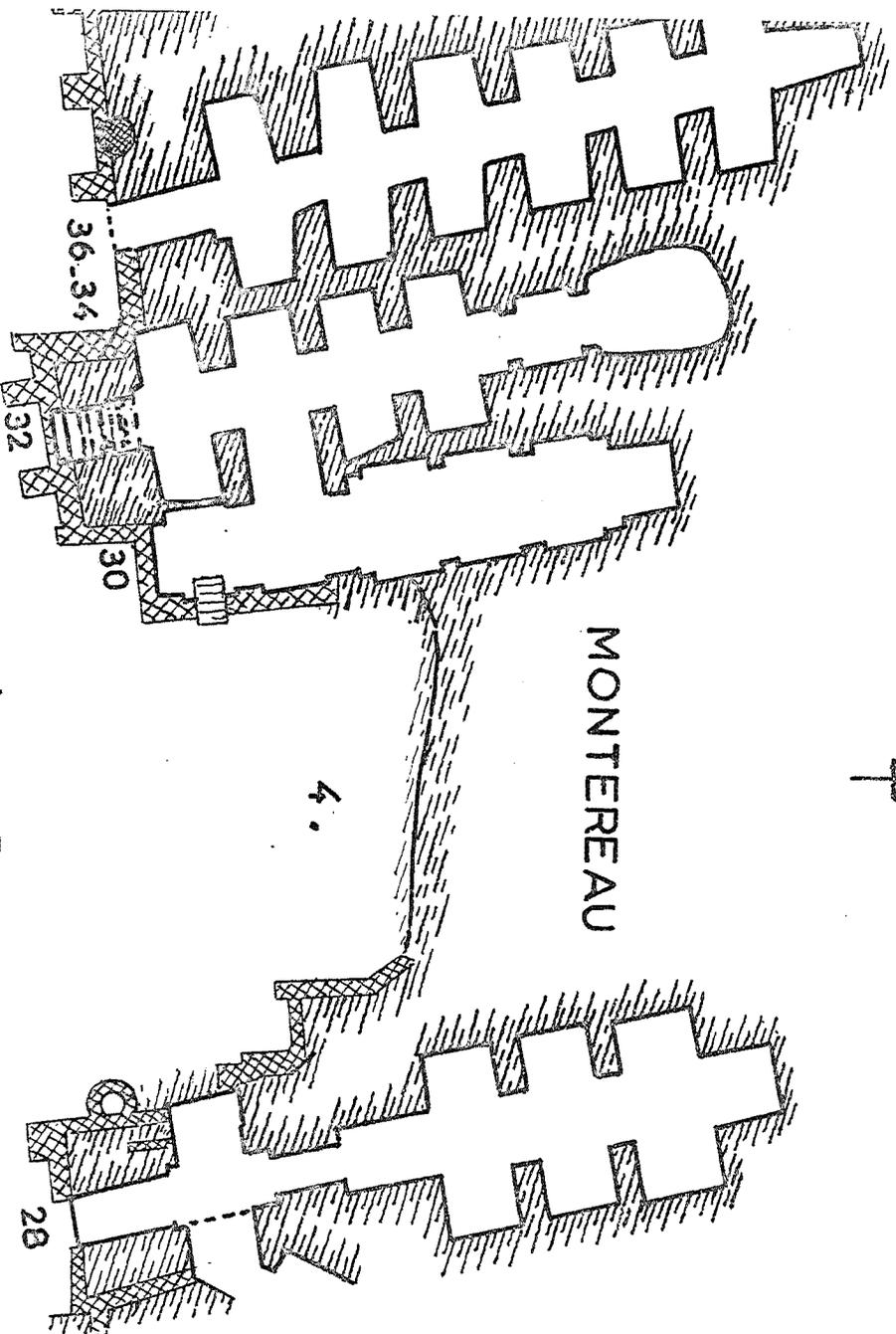


3

Planche 2



MONTEREAU



4.

rue de Paris.

36-34

30

32

28



MEMOIRES DE LA SOCIETE D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS DU
DEPARTEMENT DE LA MARNE, t.LXXXIV, 1969, p.57-73.

L'HERESIE EN CHAMPAGNE AU XI^e ET XIII^e SIECLES, par Y.DOSSAT.

Etude localisée, mais qui montre bien la diffusion des hérésies
moyenâgeuses que l'on a tendance à réduire, trop facilement, à
la région languedocienne.

INSTITUT DE PREHISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DES ALPES-MARITIMES, 1967-
1968 - MEMOIRES.

GRAVURES PARIETALES DE LA GROTTTE DU MERLE (TOURETTE-LEUVENS).

Trois séries seraient reconnaissables, pour ce qui est de la troi-
sième série B.BOTTET écrit : "Il est difficile d'assigner un âge
à ces dessins très barbares, dont le style est, sauf exceptions,
homogène. Toutefois, on peut les considérer comme "modernes" :
postérieures au XV^e, et antérieures au dernier quart du XIX^e, car
elles témoignent d'un psychisme primitif d'analphabètes qui s'est
rapidement éteint vers cette époque, sauf peut-être dans certaines
régions très isolées.... Il est bien difficile de décider en l'ab-
sence de toute information, si ce sont des oeuvres de hasard
telles qu'en tracent parfois les pâtres, ou bien si elles résultent
d'une superstition locale, dont le changement de mentalité
qui a marqué, comme nous venons de le dire, l'avènement des temps
actuels, a fait perdre le souvenir".

BULLETIN DE LA SOCIETE HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE DES DEUX-SEVRES
2^e série, t.I, n° 3-4, 1968, p.393.

Communication sur le souterrain de LOUBIGUE, commune d'EXOUDUN.

"Se compose de 2 salles creusées dans le roc et d'un couloir d'ac-
cès qui, avant de s'enfoncer complètement dans le roc, est cou-
vert d'une voûte formée de pierres posées de manière à s'accoter,
type d'architecture gauloise, paraît-il, et qui rappelle les sou-
terrains celtiques de Grande-Bretagne. Le couloir aboutit direc-
tement dans une des salles, mais ne communique avec l'autre que
par une sorte de chatière d'une trentaine de centimètres de dia-
mètre, sur un mètre de long, au ras du sol.... Est-ce là un re-
fuge, ou bien un souterrain cultuel ou d'initiation ?"

Le même Bulletin fait état, à la page 396, d'un article du BULLETIN
MONUMENTAL (1968-2, p.155) de R.CROZET : SOUTERRAINS ET CAVES
VOUTES A MAILLEZAIS (Vendée) ET A CHARROUX (Vienne).

BULLETIN DE LA SOCIETE DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST ET DES MUSEES DE
POITIERS, 4^e tri. de 1969, t.X, 4^e série.

MELANGES - LES GROS DE PROZES ET LE SOUTERRAIN REFUGE

"Le terrain des GROS est à 100 m environ de la vieille croix de
PROZES (centre du Bourg)... Les conclusions de l'exploration spé-
léologique sont nettes. C'est un souterrain-refuge qui fut occupé
deux fois. Tout le prouve (travail humain au pic, emplacement de
portes, banquettes, niches, cheminées, poteries; puis : du bois
brûlé, une tuile rouge et un mur plus récents). Les poteries re-
connues du XIV^e siècle fournissent un élément capital de datation".

Un texte nous dit que ce souterrain serait devenu, en 1793, la
réserve de grains du citoyen ROY-PROVOST.

PROVINS ET SA REGION - BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE PROVINS, n° 123, 1969, p.54-56.

DES CAVES DE SAINT NICOLAS A MONFERREAU (avec planches et plan).

Dés travaux d'élargissement routier dans le quartier de SAINT NICOLAS A MONFERREAU, ont permis le déblaiement de plusieurs caves du type décrit dans notre Bulletin n° 2, pour la partie ouest, et de types divers, pour la partie est. (voir aussi : La Cave de ROCHEPLATTE, BULLETIN DU C.I.R.A.C., n° 4, 1969). La proximité entre elles des caves ouest, ne permet pas de retenir la vieille hypothèse de chapelles et confirme les conclusions de l'article du BULLETIN n° 2, p.11. Quelques rares tessons de céramique vernissée intérieurement, de couleur verte, furent trouvés dans la cave du n° 32. L'utilisation de ces caves jusqu'à l'époque contemporaine ne pouvait permettre la découverte d'un mobilier datable intéressant (pl.II, n° 4).

SPELEO-DORDOGNE, n° 29, janvier 1969, p.259 (25).

CLUZEAUX ET NORMES DE TERMINOLOGIE, article de B. BORDIER après une lettre du professeur R.MAUNY, demandant de suivre les normes de M.BROENS notamment dans la FEUILLE DE LIAISON DU C.I.R.A.C. n° 13 de Septembre 1969.

BULLETIN DE LA SOCIETE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES LETTRES DU TARN, XXVII, années 1967-1968, p.142; suite d'un article sur

UN CLOU A TETE MONETIFORME; de J. BORDENAVE.

"Le site du CASTELLAS (voir article de J.BORDENAVE, ACTES DU SYMPOSIUM DE CORDES 1967, p.17-20), après comparaison avec des travaux similaires, est un site à usage funéraire du haut Moyen-Age. Son édification est la conséquence d'une idéologie manichéenne que l'on retrouve dans le culte des morts.... Le site se présente sous la forme d'une butte aménagée qui domine le cours de l'AGOUT, à 1.500 m de FRESJEVILLE. L'aménagement de cette butte correspond, d'une part, à la construction de deux souterrains artificiels creusés dans le grès tendre et, d'autre part, à l'implantation de fosses au sommet de la butte. Les souterrains que nous avons pu reconnaître grâce à des éboulements, doivent se développer sous la butte. Les fosses contiennent des vivres symboliques...elles contiennent également divers types d'objets dont certains, comme des polissoirs, des haches polies et des galets, ont un caractère litholâtrique et phylactémique, dont l'origine est préhistorique; nous trouvons parfois des outils et certains objets d'art, tel le clou à tête monétiforme et une plaquette damasquinée représentant deux figurations humaines; on retrouve également de très nombreux fragments de poterie, rarement des poteries entières; une fosse nous a donné des débris de 18 vases; ces bris ont un caractère rituel; une fosse a été creusée uniquement pour recevoir les squelettes de trois oiseaux...."

"Les observations faites en cours de travaux nous permettent de constater que le remplissage des fosses s'est opéré de façon différente, parfois il s'est effectué en une seule fois; nous raccordons des éléments céramiques dispersés dans la masse de la fosse; plus souvent le remplissage s'est effectué en trois, quatre ou cinq fois; plusieurs fois le matériel peut être raccordé entre

plusieurs couches superposées; souvent, nous n'arrivons pas à prouver le remplissage dans un même temps pour deux couches successives....

"Nos observations, portant sur la qualité des terres contenues dans la plupart des fosses, nous prouvaient qu'elles ne correspondaient pas à celles que l'on retrouve dans la périphérie du CASTELLAS. Ces terres étaient amenées d'ailleurs.... : terres légères et humifères (terre de jardin)".

81 - SUD (Revue trimestrielle Tarnaise), n° 16, été 1969, p.33-39.

LES MONUMENTS FUNERAIRES DE L'ALBIGEOIS MEDIEVAL - NOUVEAUX HORIZONS CATHARES. par J.BORDENAVE.

Après avoir décrit le site du CASTELLAS (commune de FREJEVILLE), aux nombreuses fosses à offrandes, les souterrains artificiels de SOUCARAS (commune de MOUZENS), et de la MERIO (commune de FIAC), etc... l'auteur arrive aux mêmes conclusions dans l'évolution des rites, que celles des chercheurs du centre de la France. "Maintenant une question se pose, comment se fait-il que ces traditions moyenâgeuses aient pu arriver au XX^e siècle sans jamais être soupçonnées des prêtres desservant les paroisses. Il est possible de répondre que la connaissance puis le souvenir de ces rites funéraires durent disparaître progressivement pour faire place à la tradition, puis, lorsque tous les témoins de ce passé ont disparu, il est intéressant de constater, d'une part, l'apparition du mythe et, de l'autre, la recherche analytique tendant au phénomène inverse de démysthisiation".

BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE ET D'ANTHROPOLOGIE DE LOIR-ET-CHER, année 1926, n° 19.

L'AGE DU FER OU EPOQUE GAULOISE, p.99 à 759, sans indication d'auteur qui doit être l'abbé FLORANCE, alors président de cette Société.

p.102 : "Les Gaulois ont encore creusé de grands et nombreux souterrains de refuge, dont César parle dans ses COMMENTAIRES; je cite également tous ceux que j'ai pu noter, au nombre de 75, dont quarante creusés dans les coteaux et trente-cinq dans la plaine". Dans cette étude, habitats troglodytiques, carrières souterraines et souterrains aménagés, sont tous étiquetés comme souterrains-refuges et d'époque gauloise; malheureusement l'auteur ignore toujours que des carrières de marne se creusaient couramment en souterrain à l'époque même et aux lieux mêmes où il écrivait que, depuis les Gaulois, elles ne s'exploitaient jamais qu'à l'air libre. (Nota : le livre de A. BLANCHET, qui ne cite guère de cavités en Loir-et-Cher, est de 1923).

BULLETIN DE LA SOCIETE D'ETHNOLOGIE DU LIMOUSIN, DE LA MARCHE ET DES PAYS ENVIRONNANTS, n° 35, Décembre 1969, p.205-215.

LA VANNERIE CREUSOISE, par A. LOURADOUR.

"A la Souterrainé, il existait des tombes fort anciennes sur lesquelles étaient sculptés une main tenant un bâton et, à côté, séparé de celle-ci par une croix, un panier semblant contenir des

provisions. C'était l'usage, autrefois, dans cette ville, de symboliser, par ces figures, le voyage pour l'autre monde".

GROUPE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES DE CHARLIEU, Déc. 1969 :
LA CERAMIQUE DU MOYEN-AGE DANS LA REGION DE CHARLIEU, par Cl. CHOPELIN.

L'étude se base sur les formes et décors ainsi que sur les techniques des poteries trouvées dans des sites datés. Les datations proposées confirment celles données par les équipes du C.I.R.A.C.

PANSTWOWE MUZEUM ARCHEOLOGICZNE - MATERIALY WEZESNOSREDNIOWIECZNE, t.VI, 1969.

p. 7 à 235, étude de K.MUSIANOWICZ, et, p. 303 à 473, étude de J. GASSOWSKI, permettant un rapprochement entre les découvertes polonaises et le mobilier de nos fosses à offrandes. Les découvertes de K.MUSIANOWICZ s'échelonnent du XI^e au XIII^e siècles, celles de J. GASSOWSKI, du X^e au XIII^e s.

NOUVELLES CHRETIENNES D'ISRAEL, vol.XX, n° 3-4, Déc. 1969, p.55.

A TELL AITUN, une vaste nécropole a été explorée. Retenons une tombe du III^e-IV^e siècle de notre ère : "on aperçoit, surtout autour des arcosolia, des graffites figurant des animaux et des êtres humains, entre autres, des guerriers porteurs de tridents ou d'épées et de boucliers, ainsi qu'un cavalier armé. Au-dessus des arcosolia on avait esquissé des motifs quadrangulaires et, une fois, un bateau".

ARCHEOLOGIA, n° 33, mars-avril 1970, p.34 : ENTRAINS GALLO-ROMAINS

La photographie d'une statuette, page 38, est accompagnée de la légende : "Petit dieu de l'abondance trouvé en place dans une niche de cave. Il avait à ses pieds deux petits pichets de terre cuite".

BULLETIN DE LA SOCIETE D'ETHNOGRAPHIE DU LIMOUSIN, DE LA MARCHE ET DES REGIONS VOISINES, n° 34, Octobre 1969.

PIERRES A LEGENDES ET PIERRES CURIEUSES DU LIMOUSIN, par P. GOURSAUD.

p.148, n° 91 : FLAVIGNAC : LA PIERRE A TEXON.

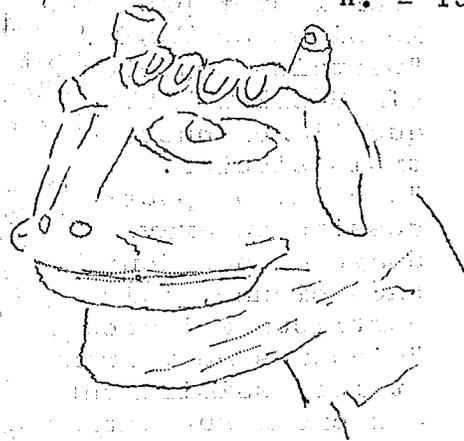
Appelée dans le pays la "pierre des morts", ce n'est autre qu'un autel romain consacré à CYBELE dont le culte était associé à celui du berger phrygien ATTIS.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LA VILLE DE SAUMUR ET SON ARRONDISSEMENT, par J.F. BODIN, t.I, ch.IV, p.32 (la première édition est de 1814).

DECOUVERTE DE TEMPLES SOUTERRAINS A DOUE-LA-FONTAINE.

"En fouillant dans la terre de Doué, on trouva, parmi les décom-

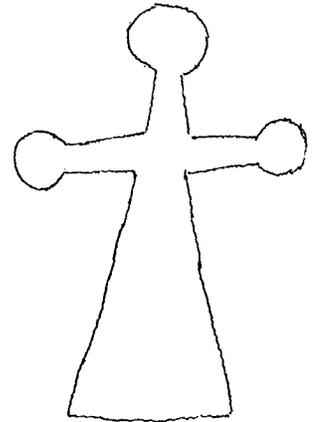
bres d'un temple souterrain, à plus de 7 mètres de profondeur, une tête du dieu APIS assez semblable à celle que l'on voit au Musée des Antiquités à Paris sur le beau vase grec connu sous le nom de Dorsay, excepté que celle trouvée à DOUE a la bouche ouverte. On trouva aussi, dans le même endroit, une tête un peu mutilée, représentant une figure humaine, couronnée d'un diadème. C'est peut-être une ISIS. Ces deux morceaux de sculptures, assez grossièrement exécutés, sont en tuf blanc".



h. = 15 cm.

L'ANJOU ET SES MONUMENTS, de GODARD-FAULTRIER (1840).
DECOUVERTE D'UN TEMPLE A DOUE-LA-FONTAINE.

"Monsieur CALOTTE, propriétaire à DOUE, nous assurait qu'il avait été découvert en 1822 près de SOULANGER (commune de Doué) dans une cave profonde de 15 pieds, un puits de 20 pieds de profondeur et, presque au niveau de l'eau, une entrée étroite par laquelle il s'était glissé. A l'aide d'une lumière il a pénétré dans un vaste caveau long de 40 pieds sur 30 environ de large et 12 d'élévation, creusé dans le roc coquillier. La voûte sans maçonnerie aucune affectait la forme de l'ogive; au fond du caveau était une sorte d'autel, creusé en façon d'évier et, dans la longueur du souterrain, à droite et à gauche, étaient trois rangs de sujets de pierre. Un éboulement survenu dans la cave, en 1823, a bouché le puits, seule entrée à ce lugubre temple. A qui ce lieu a-t-il pu servir d'asile, si ce n'est au culte mystérieux des Druides qui avaient un collège aux environs, ainsi que l'indiquent beaucoup de monuments gaulois".



BULLETIN DE LA SOCIETE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE BEAUVAIS, t.I, n° 2, 1969, p.34.

LE SIGNE DE TANIT A VILLIERS SAINT BARTHELEMY, par M. R.LEIGNEL.

Les graffiti sur les murs de l'église de St Barthélémy furent étudiés dans le n° I de la même revue par M.VARE-ALLARD. Un signe "s'affirme lourdement parce que profondément taillé en pleine pierre", s'isolant ainsi des autres graffiti; "sous ce motif se trouve un dessin identique, mais formé d'une succession de petites et pro-



fondes cupules".

Pour rester prudent, M. LIEGNEl ne dit pas que ces graffiti sont le signe de TANIT, mais le représentent. Il ajoute :

"Certains objecteront que la présence du signe de TANIT à VILLIERS-SAINT-BARTHELEMY ne pourrait s'expliquer, d'autant plus que l'ancienneté des gravures est assez relative, tout au plus trois siècles.

"A cela, on pourrait répondre que le signe de TANIT était encore dessiné ou gravé en Yougoslavie (XIV^e s.), qu'il est toujours en usage de nos jours en Espagne et au Sahara et que l'influence Phénicienne, loin de s'éteindre avec la destruction de Carthage, contribua à l'accueil que reçut le christianisme en Afrique.

"D'autres ne verront dans ces gravures qu'une simple coïncidence et les assimileront aux centaines de graffiti représentant tous des croix surmontant un triangle. Mais il est cependant troublant de constater, qu'à l'inverse de ces dernières, elles n'ont pas fait école et que leur isolement et leur facture en font, parmi les graffiti, des éléments originaux qui méritaient bien quelques lignes et quelques comparaisons".

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

renéotypie : P. NOLLENT 45 - ARTENAY

le directeur de la publication : Cl. LORENZ.

[Faint, illegible text at the bottom of the page]